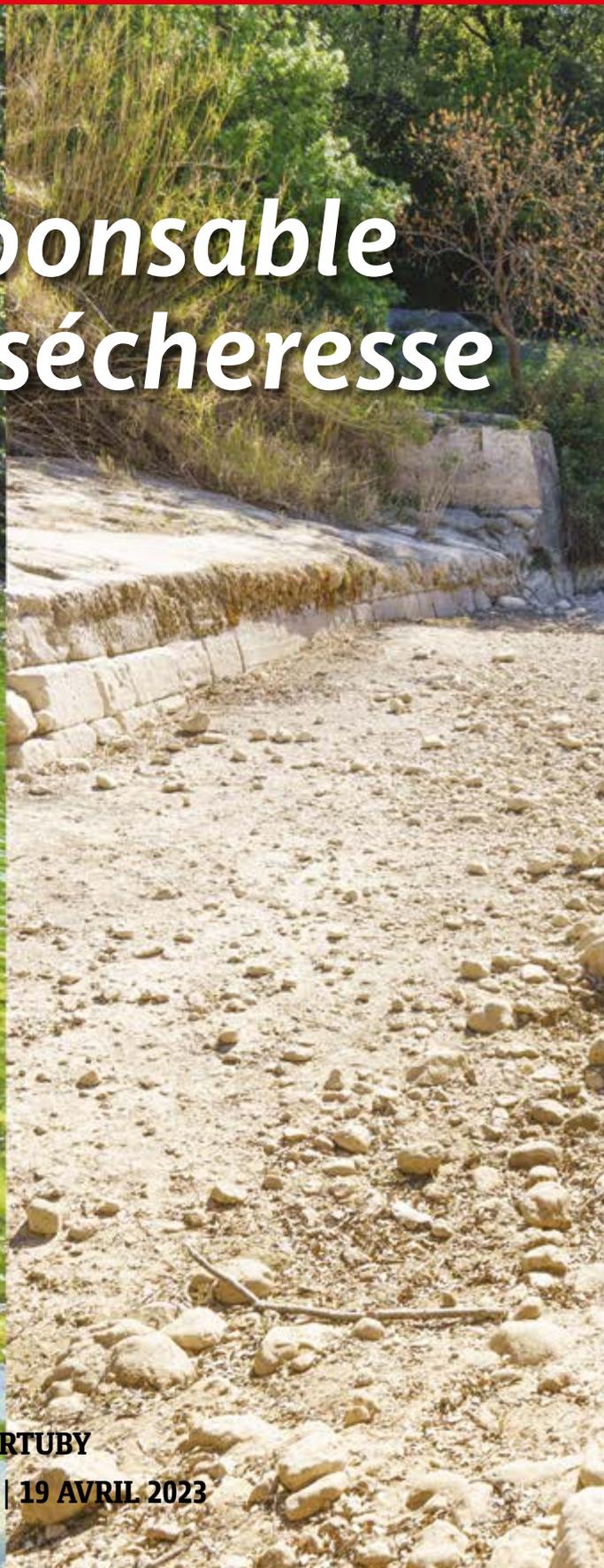
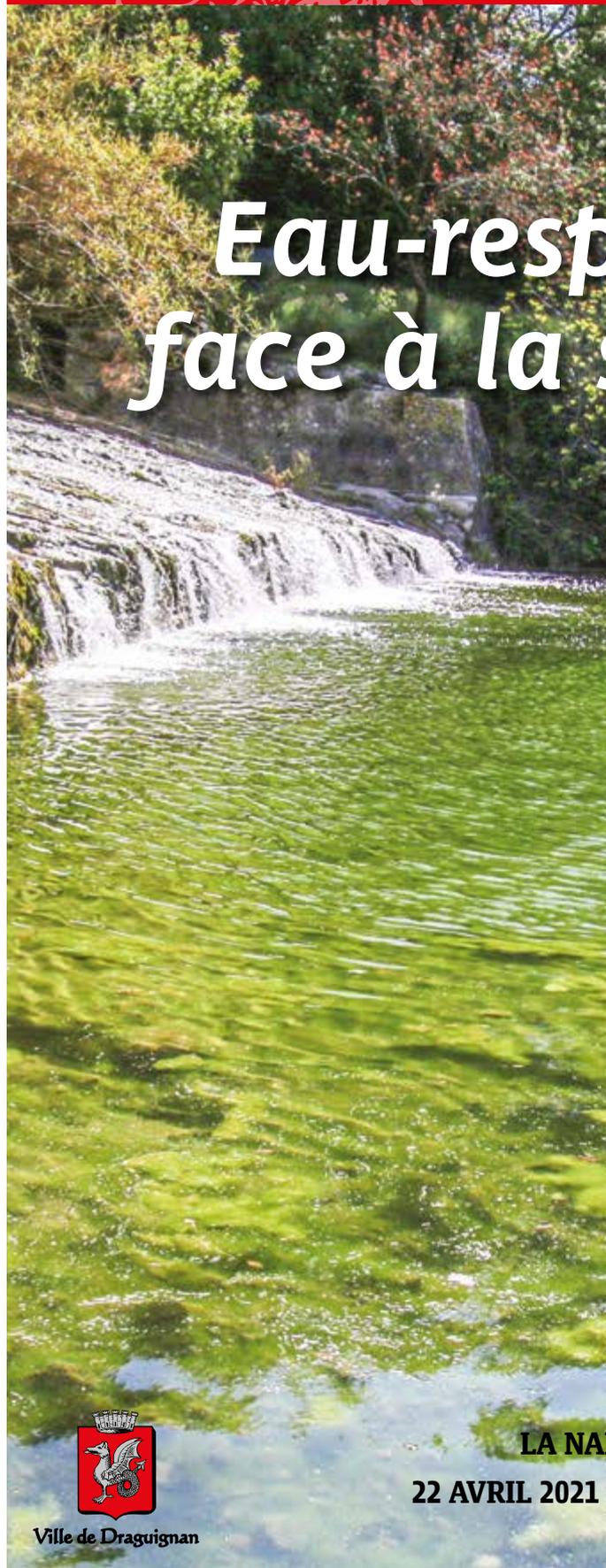




# Draguignan

magazine

## *Eau-responsable face à la sécheresse*



Ville de Draguignan

LA NARTUBY

22 AVRIL 2021 | 19 AVRIL 2023



GESTION DE CRISE

**Sécheresse, agissons ensemble**

4

SÉCURITÉ

**Un risque incendie accentué  
Les lieutenants de l'ouvrier**

8

COMPTE ADMINISTRATIF

**L'heure des comptes**

10

ACTUS

12

TRAVAUX

14



SPORT

18

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

**Votre idée a du budget**

20

COMMERCE

22

EXPRESSION POLITIQUE

24

PRATIQUE

26



Je veux ici vous dire ma totale mobilisation sur le dossier de l'accès à l'eau comme de la gestion des risques liés à la sécheresse.

En effet, l'alerte sécheresse est déclarée à Draguignan comme le bassin versant de l'Argens par le Préfet du Var depuis le 17 février 2023. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle est de plus en plus précoce. La recharge des nappes souterraines pose manifestement problème tandis que le niveau de pluviométrie cumulé sur les 6 mois d'automne et d'hiver reste désespérément parmi les plus bas des 24 dernières années pour la troisième année consécutive. Si la situation n'évolue pas favorablement, l'été 2023 pourrait être encore plus désastreux que celui de l'an dernier. Et les restrictions viendront une nouvelle fois attiser les tensions entre les différents usages de l'eau. Idem pour la concurrence entre les territoires pour bénéficier d'une ressource aussi indispensable aux résidents locaux qu'à certains secteurs économiques.

**“Je n'oublierai jamais  
la terrible nuit du 15 juin 2010”**

Le changement climatique est désormais palpable à l'échelle locale. Je n'ai pourtant pas attendu pour prendre la mesure de la situation. Depuis 2014 en effet, la commune a lourdement investi avec l'usine de traitement des eaux brutes du Canal de Provence, la remise en service de la source des Frayères, la création de bassins de stockage supplémentaires et des dilatations de réseaux pour desservir les habitants de Draguignan via un réseau d'eau potable long de 252 kilomètres de canalisations en bon état pour minimiser les fuites.

Les Dracénoises et les Dracénois n'ont pas subi le coût de l'inaction, mais nous avons toujours l'obligation de nous adapter aux profondes mutations que nous vivons. Nous attendons par exemple l'autorisation de l'Agence régionale de santé afin d'utiliser les eaux usées pour l'arrosage des espaces verts de la ville.

Il en est de même en matière de gestion des risques. D'abord parce que la sécheresse augmente dès à présent le risque d'incendie ce qui rend d'autant plus importantes les mesures de débroussaillage préventives aux abords des habitations. Ensuite parce que le changement climatique s'accompagne souvent d'événements météorologiques extrêmes dont on connaît les conséquences dramatiques. Je n'oublierai jamais la terrible nuit du 15 juin 2010 ainsi que l'effroyable bilan humain et les lourdes pertes matérielles de cette catastrophe.

C'est pourquoi je veux souligner ici que les travaux d'aménagement de la Nartuby s'accroissent pour réduire la vulnérabilité aux inondations dans la traversée de la plaine urbanisée "Draguignan - Trans". De même, la maîtrise des eaux de ruissellement reste un sujet majeur et des travaux sont menés pour améliorer le fonctionnement hydraulique du réseau pluvial. Le prochain déplacement de la caserne des pompiers hors zone inondable sur un terrain mis à disposition par la commune est aussi une nécessité très attendue. Enfin, je veux rappeler l'apport désormais décisif de la commune dans la gestion de l'alerte et de l'information des populations en situation de risque.

La protection des populations est un principe d'action pour réussir la transition vers une ville aussi désirable que durable. Et c'est en proximité, "ici et maintenant" que les solutions concrètes se trouvent dans un véritable esprit de solidarité et d'équité.

**Richard Strambio**

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

# Sécheresse, agissons ensemble

L'arrière-pays varois a enregistré entre 20 et 40 mm de précipitations depuis début 2023 contre 150 mm habituellement. Fait inédit : depuis mi-février, plus de la moitié des communes du département, dont Draguignan, ont été placées en alerte sécheresse par la préfecture. Ensemble, agissons pour préserver la ressource en eau.

## Un déficit pluviométrique notable

Les pluies de l'automne et de l'hiver sont essentielles pour recharger les nappes phréatiques. En cas de déficit de pluviométrie, les ressources d'eau potable s'amenuisent. Il s'agit exactement de la situation météorologique qui nous concerne en ce début d'année 2023.

Habituellement, la pluviométrie constatée sur une année est de 800 mm/an. Sur les années 2020, 2021, 2022, le total est de 500 mm/an, soit 900 mm de déficit sur 3 ans. C'est l'équivalent d'une année de pluie. Depuis le début de l'année 2023, 45 mm de pluie ont été enregistrés au lieu de 110 mm, soit moitié moins. Les sources et captages du territoire sont en moyenne plus bas qu'au mois d'août 2022. 2023 sera donc une année marquée par une sécheresse désormais inévitable et de longue durée.

Selon le Bureau de recherches géologiques et minières, "à partir du mois d'avril, la hausse des températures, la reprise de la végétation et donc l'augmentation de l'évapotranspiration vont nettement limiter l'infiltration des pluies vers les nappes. Le faible enneigement des massifs ne devrait pas permettre de soutenir les niveaux des nappes sensibles à la fonte hivernale durant le printemps.

L'alerte sécheresse depuis le 17 février 2023 traduit une situation actuelle préoccupante, avec des niveaux bas en mars, et présage d'un printemps et d'un été probablement tendus. En absence de pluies très excédentaires durant le printemps et l'été, des restrictions d'eau souterraine seront vraisemblablement prises en 2023."

## "Changer nos modes de vie"

Au-delà des moyens que pourra mettre en œuvre la puissance publique, c'est bien un changement de regard global et commun que nous devons porter sur l'eau en Dracénie.

Que ce soit à la maison ou dans le jardin, l'économie d'eau doit devenir un réflexe pour maintenir le fragile équilibre entre la consommation et la ressource en eau. Recyclez les eaux de nettoyage, limiter le remplissage des piscines, réparer les fuites, récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage ou encore préférer les douches aux bains sont autant d'exemples de gestes simples et efficaces à mettre en œuvre. Chacun doit adopter les bons comportements dans le cadre d'un effort collectif.

Dans le même temps, des mesures pour conforter les ressources, optimiser les capacités de production et créer des interconnexions entre les communes sont étudiées par les opérateurs publics. L'objectif est de préserver notre ressource en eau pour faire de la Dracénie un territoire résilient, tout en recherchant de nouvelles ressources.

Dracénie Provence Verdon agglomération, compétente en matière d'eau potable depuis 2020, travaille sur la réalisation d'un schéma directeur communautaire et sur des propositions de nouveaux critères d'aménagement pour tenir compte de la raréfaction des ressources.

**"900 mm de déficit  
sur 3 ans :  
c'est l'équivalent  
d'une année de pluie."**

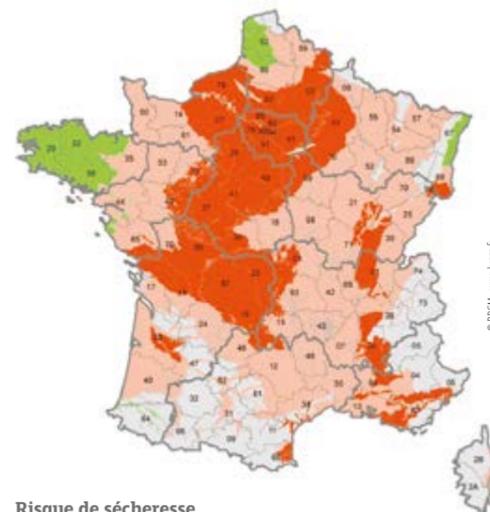


Rivière la Nartuby à la Clappe en avril 2023



Rivière la Nartuby à la Clappe en avril 2021

### CARTE DU RISQUE SÉCHERESSE ESTIVALE SUR LES NAPPES AU 13 AVRIL 2023



#### Risque de sécheresse

- Très fort
- Fort
- Faible
- Très faible
- Secteurs sans nappes libres étendues ou suivies

**Pour aller  
plus loin**

Retrouvez l'actualité  
nappes d'eau  
souterraine sur  
[www.brgm.fr/fr/actualites](http://www.brgm.fr/fr/actualites)

### CHIFFRES CLEFS DE L'EAU POTABLE 2021



**40 182 habitants**  
desservis, contre  
37 939 en 2011



**242 km de réseaux**  
de distribution,  
contre 236 en 2011



**17 294 abonnés**  
contre 15 775 en 2011



**172 litres**  
de consommation par  
habitant par jour



**7 installations  
de production**  
contre 8 en 2011



**88 % de taux  
de rendement**  
contre 82 en 2011



**16 réservoirs**  
contre 14 en 2011

## Accélérer les mesures d'anticipation

Dans le cadre du plan Eau annoncé par le Gouvernement en mars dernier, 5 axes de priorité ont été définis. Des mesures déjà mises en œuvre par la ville.

Après les inondations de 2010, la ville s'est mobilisée pour sécuriser la ressource en eau. Constructions et réhabilitations de réservoirs d'eau et de points de forage ainsi que créations de surpresseur d'eau potable se sont notamment succédées.

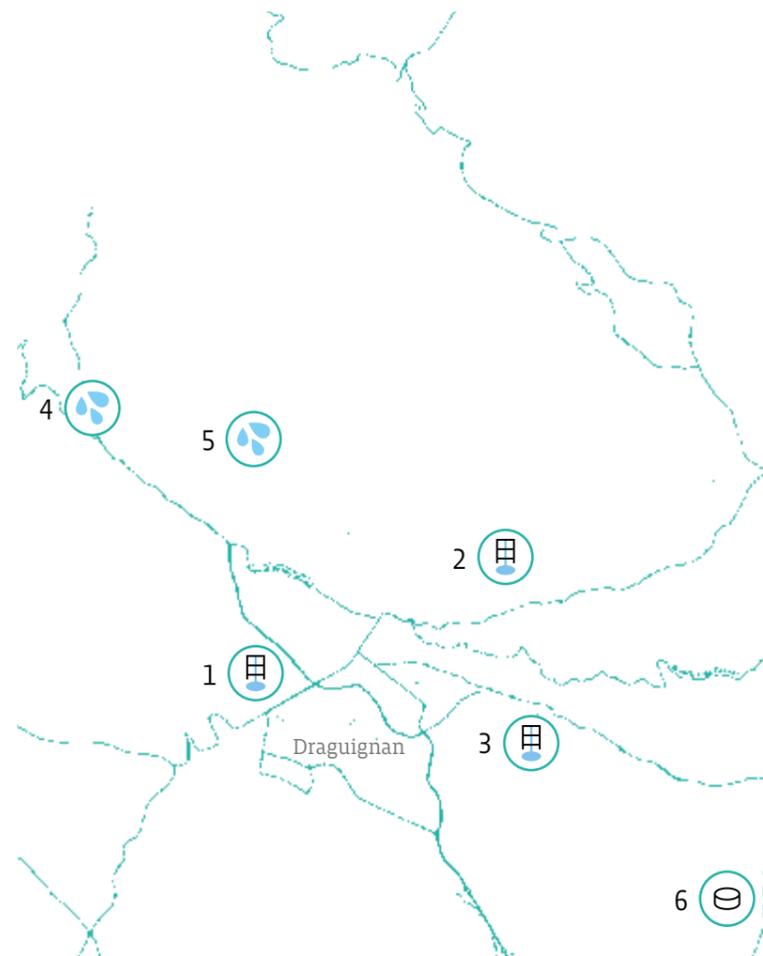
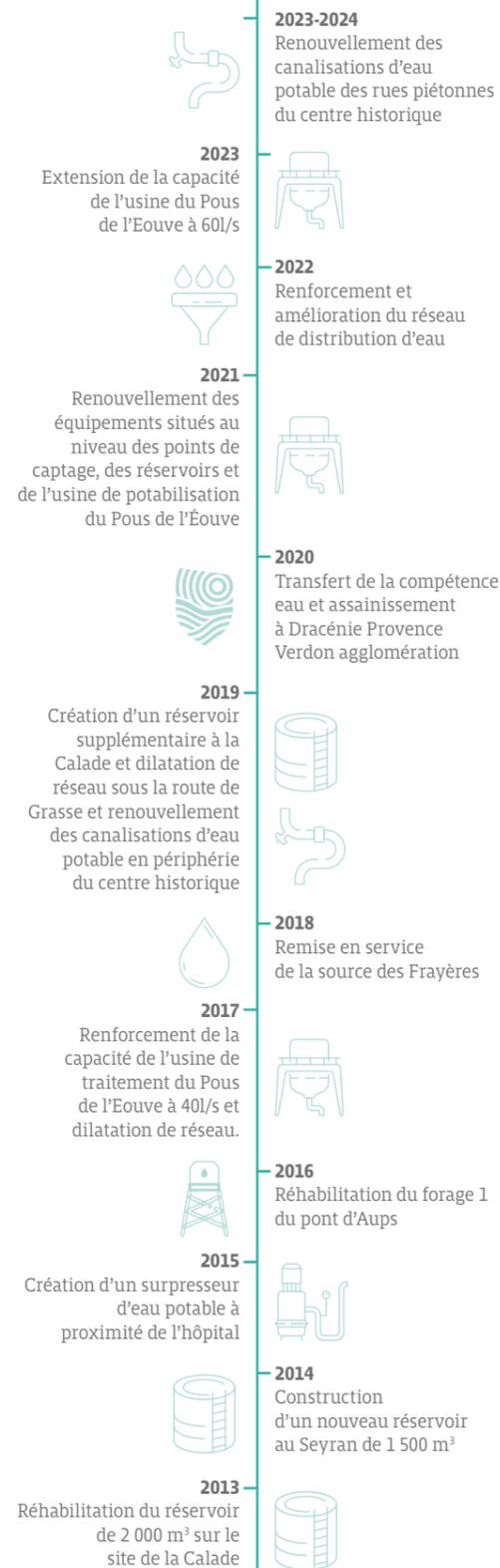
Un important chantier Vieille route de Grasse, boulevard du Jardin des plantes et boulevard de la Liberté a permis de renouveler et de renforcer les canalisations de distribution d'eau potable en 2019. Dans cette même dynamique, les travaux prévus concernant les rues piétonnes du centre historique incluent le renouvellement du réseau d'eau. La ville enregistre un taux de rendement de 88% sur ses 242 km de canalisation de distribution, indiquant une faible présence de fuites d'eau.

La gestion des réseaux d'eau a été transférée à Dracénie Provence Verdon agglomération dans un excellent état technique, avec un financement équilibré. Un choix vertueux qui, en permettant de sécuriser l'accès à l'eau aux habitants de Draguignan, a créé les conditions de venir en secours aux communes voisines en déficit d'eau. Actuellement, de nouvelles pistes de réflexion sont à l'étude telles que la réutilisation des eaux usées ou de nouvelles mesures d'urbanisme en matière de dimensionnement des piscines.

## État des lieux à Draguignan

La commune dispose de trois forages, de deux sources et d'une connexion au canal de Provence. La réhabilitation de la source des Frayères en 2018 permet notamment d'assurer 30 % des besoins en eau de la ville. Si la situation n'est pas critique, elle reste malgré tout à surveiller.

### HISTORIQUE DES INVESTISSEMENTS DU CAPTAGE À LA DISTRIBUTION



- FORAGE DU PONT D'AUPS 1**  
Le niveau actuel n'a jamais été observé sur la période 2019-2022. Néanmoins, si la décrue est identique à celle normalement observée chaque année, ce forage devrait avoir une production normale cet été.
- FORAGE DE RAILLORETS 2**  
L'été dernier, la baisse du niveau de la nappe a engendré des problèmes d'eaux turbides. La production de ce forage avait été considérablement réduite pour cette raison. Une situation identique est attendue cette année.
- FORAGE DE SAINTE-ANNE 3**  
Le niveau de cette nappe est extrêmement bas. Si les conditions restent identiques et si la décrue est similaire à celle observée chaque année, un arrêt de production est craint entre mi-août et mi-septembre.
- SOURCE DES FRAYÈRES 4**  
Au mois d'avril, la production de la source des Frayères était de près de 150 m<sup>3</sup>/h. L'été dernier, le débit de la source était descendu à 80 m<sup>3</sup>/h. Cet été, la baisse sera à minima aussi sévère, voire plus marquée.
- SOURCE DU DRAGON 5**  
Chaque année, la sécheresse estivale s'accompagne de problèmes d'eaux turbides limitant la capacité de production. Cette situation est compensée par une dilution par le forage du Dragon. Au regard du niveau actuel des nappes, un arrêt de production est envisagé à partir de l'automne.
- CANAL DE PROVENCE 6**  
La ville est raccordée au canal de Provence dont les eaux brutes sont traitées à l'usine du Pous de l'Eouve. Dans le but de sécuriser l'alimentation en eau de la commune, d'importants travaux y ont été réalisés en 2017 pour renforcer la capacité de traitement à 40l/s au moyen d'une technologie permettant de la porter ultérieurement à 60l/s. DPVa procède actuellement à cette extension pour sécuriser l'alimentation en eau en cas de défaillance d'une des ressources existantes.

## Les bons comportements

L'eau se raréfie sur notre territoire. Ensemble nous pouvons adapter nos comportements pour préserver cette richesse. Ces prescriptions, en lien avec le niveau "alerte sécheresse", sont évolutives selon le niveau sécheresse et les arrêtés préfectoraux inhérents.

### AU JARDIN



Recyclez des eaux de nettoyage ou collectez des eaux pluviales.



Paillez et amendez la terre avec du broyat.



Privilégiez les plantes endémiques économes en eau et résistantes.



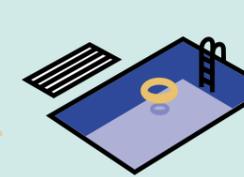
Arrosage interdit entre 9h et 19h.



Préférez de la prairie à la pelouse.



Vos légumes du potager doivent être de saison et endémiques.



Le remplissage des piscines est interdit, sauf remise à niveau et 1<sup>er</sup> remplissage si début des travaux avant le 17/02/2023.



Le lavage des véhicules est interdit sauf avec du matériel haute pression et avec un système de recyclage de l'eau.

### À LA MAISON



Vérifiez régulièrement que votre installation n'a pas de fuite.



Préférez les douches aux bains



Aux toilettes, préférez une chasse d'eau à deux boutons.



Les toilettes sont fréquemment sujettes à des fuites.



Équipez le domicile d'économiseur d'eau et de régulateur de débit.



Choisissez des appareils économiques.



Faites tourner vos machines à laver quand elles sont pleines et en heures creuses.



Privilégiez l'eau du robinet. Vous réduirez votre impact sur l'eau et sur les déchets plastiques.

### Pour aller plus loin

Les infos de la Préfecture du Var sur [www.var.gouv.fr/point-de-situation-de-la-secheresse-dans-le-var-en-a11668.html](http://www.var.gouv.fr/point-de-situation-de-la-secheresse-dans-le-var-en-a11668.html)

Les gestes pour économiser l'eau sur [www.dracenie.com/fr/secheresse](http://www.dracenie.com/fr/secheresse)

# Un risque incendie accentué

La raréfaction de l'eau induit une accentuation du risque incendie et feux de forêt. En complément de l'action des pouvoirs publics, la vigilance de chacun et une attitude citoyenne sont indispensables pour garantir la sécurité de tous.



## Débroussailler pour protéger L'emploi du feu en période rouge

La période de sécheresse augmente le risque de feux de forêt. Pour protéger votre famille et votre habitation, réalisez vos obligations légales de débroussaillage.

Le débroussaillage est obligatoire en application de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le Var.

Il faut débroussailler dès maintenant afin de sécuriser son habitation au plus tôt. La saison "risque feux de forêt" commencera probablement plus tôt, au vu des conditions météorologiques actuelles. La combinaison sécheresse, broussaille et vent concourt aux incendies d'envergure, tel que celui de Gonfaron l'an passé.

### Pour aller plus loin

Pour tout savoir sur le risque incendie, rendez-vous sur [www.var.gouv.fr/le-risque-incendie-de-foret-a1991.html](http://www.var.gouv.fr/le-risque-incendie-de-foret-a1991.html)

Le Document d'information communal sur les risques majeurs en ligne sur [www.ville-draguignan.fr/dicrim](http://www.ville-draguignan.fr/dicrim) ou à disposition en mairie.

### EN CAS DE RISQUE, QUE FAIRE ?



Le Document d'information communal sur les risques majeurs est le document de référence en cas de risque.

S'en imprégner avant l'annonce d'un phénomène est un travail d'anticipation essentiel de la part de chacun qui permet de connaître les bons comportements à adopter.

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés.

Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours avec certains objets essentiels.

Placez votre kit de sécurité dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le récupérer le plus rapidement possible en cas de risque majeur.



# Les lieutenants de louveterie

Collaborateurs bénévoles de la Police municipale, les lieutenants de louveterie exercent des missions de service public pour assurer la protection de la faune et de la flore, tout en prévenant des dommages importants liés aux activités agricoles, forestières et aquacoles.

## 1 200 ans d'histoire

La dénomination de lieutenant de louveterie est née, sous Charlemagne, de la nécessité de protéger les populations contre les loups. Aujourd'hui, la louveterie a évolué en fonction des besoins de la société et des peuplements de la faune sauvage.

Nommés par le préfet pour une période de 5 ans, les lieutenants de louveterie exercent trois grands types de mission :

- ils concourent à la régulation des animaux susceptibles de causer des dégâts et des dommages ainsi qu'à l'atteinte à la sécurité publique, tels que les sangliers ;
- ils sont assermentés et ont qualité pour constater, dans les limites de la circonscription qui leur est fixée, les infractions à la Police de la chasse ;
- ils sont les conseillers techniques de l'administration de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage et organisent, pour son compte, les chasses et les battues administratives.

Les modalités d'interventions (battue, tirs de nuit...) sont définies par le lieutenant de louveterie en fonction du problème et de son contexte.

L'implication de l'ensemble des acteurs

locaux, notamment la Police municipale et les agriculteurs, est souvent requise afin que l'action soit la plus efficace possible :

connaissance fine du terrain, aide à la sécurisation du site, éventuelle participation à l'action de chasse, gestion des carcasses, veille...

L'importance de la présence des agents louvetiers s'accroît avec l'augmentation chaque année de la population de sangliers, et ce, malgré les efforts conjoints avec la Police municipale pour la réguler.

Ce phénomène est multifactoriel avec notamment :

- le dérèglement climatique ;
- la gestion cynégétique ;
- l'extension de l'urbanisation ;
- le nourrissage par les particuliers.

Les conséquences de cette augmentation sont multiples :

- dégâts aux cultures (en particulier maïs, blé tendre et prairies) ;
- dégâts aux biens (jardins, golfs, terrains de sport...) ;
- risques pour la sécurité publique : collisions routières, accidents aux personnes ou à leurs animaux domestiques ;
- menace sur la petite faune : prédation ou piétinement des nids et des jeunes (animal omnivore).

## Solliciter une intervention

Vous vous trouvez en difficulté face à la faune sauvage ou vous subissez des dégâts sur votre terrain clôturé ? Voici la marche à suivre :

- signalez la problématique à la Police municipale en contactant le 04 94 60 61 64 ;
- la Police municipale enregistre les renseignements, se rend sur place si besoin et contacte un lieutenant de louveterie pour intervention ;
- le lieutenant vous contacte, expertise la situation et rend compte à la DDTM ;
- un arrêté préfectoral est pris pour définir l'intervention.

### Plus d'infos

La Direction départementale des territoires et de la mer [www.var.gouv.fr/organigramme-et-horaires-de-la-ddtm-du-var-a1715.html](http://www.var.gouv.fr/organigramme-et-horaires-de-la-ddtm-du-var-a1715.html)

Site officiel de l'association des lieutenants de louveterie de France [www.louveterie.com](http://www.louveterie.com)

# L'heure des comptes

À l'occasion du Conseil municipal du 12 avril dernier, le Compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté. L'occasion d'examiner la trajectoire des prévisions et des projets exposés au budget primitif.

## Un compte administratif rationnel

Le Compte administratif intervient une fois l'année écoulée. Il permet de contrôler la gestion financière de la commune et de vérifier que les dépenses et les recettes correspondent au budget primitif voté.

Côté fonctionnement, les dépenses réelles augmentent de 1,86 % par rapport à 2021, du fait de l'inflation et du dégel du point d'indice des fonctionnaires. Elles restent maîtrisées grâce aux efforts des services pour contenir les dépenses. Les recettes réelles augmentent de 4,59 %, permettant un excédent total en amélioration de 5 721 943 €.

Concernant l'investissement, les dépenses sont en baisse de 9,39 % par rapport à 2021. Cette diminution rééquilibre la forte hausse de 2021 due à la reprise de certains chantiers au sortir de la crise de Covid-19. Les recettes d'investissement sont, quant à elles, en hausse de 5,73 %. Cela est dû à l'augmentation des dotations, des subventions et à la contraction d'un emprunt de 4 M €.

L'optimisation de la gestion des activités de la commune de Draguignan permet de générer un résultat excédentaire de 10 483 175 € qui sera utilisé :

- en priorité pour rembourser le capital des emprunts ;
- pour autofinancer une partie des investissements.

En conclusion, le Compte administratif est cohérent avec le budget primitif.

Le programme d'investissement est engagé et la rigueur mise en place depuis 2014 devra être maintenue, voire accentuée, pour préserver la capacité de la ville à investir tout en conservant les équilibres financiers actuels.

## Comment se construit le budget communal ?

Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. Il est divisé en deux sections distinctes : le fonctionnement et l'investissement.

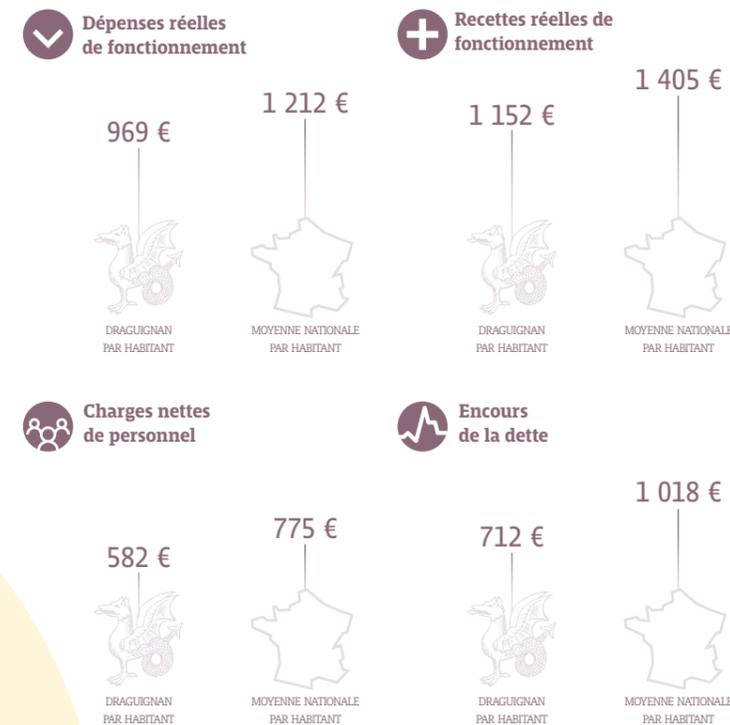
La section de fonctionnement comprend les charges courantes de la ville telles que :

- l'entretien des bâtiments et des voiries, les achats de matériel et de fournitures nécessaires au fonctionnement de la commune ;
- les salaires du personnel ;
- les subventions aux associations ;
- le paiement des prestataires ;
- le remboursement des intérêts de la dette.

Le budget d'investissement correspond essentiellement au remboursement du capital des emprunts ainsi qu'aux dépenses nettes d'équipement de la commune comme :

- la réfection des voiries et réseaux ;
- l'acquisition de locaux, matériels et de mobiliers ;
- la réhabilitation des bâtiments.

## RATIOS COMPARATIFS AVEC LA MOYENNE NATIONALE POUR LES COMMUNES DE MÊME STRATE



## RÉPARTITION 9 173 097 M € D'INVESTISSEMENTS DÉDIÉS À L'AMÉLIORATION DE LA COMMUNE



## 12 478 348 M € D'INVESTISSEMENTS



## Des ratios économiques au vert

Les méthodes d'analyse de la gestion des communes reposent essentiellement sur le traitement statistique de ratios relatifs aux budgets communaux. La commune analyse notamment le taux d'épargne brute et le ratio de désendettement pour l'aider à améliorer son ingénierie financière.

Un ratio, ou bien un taux économique et financier, est un rapport significatif entre deux données caractéristiques de l'activité ou de la situation financière de la collectivité. Autrement dit, un ratio est un rapport entre deux valeurs de gestion, ayant pour but de fournir des informations utiles à l'analyse économique, porter une évaluation et mettre en place des stratégies financières.

Le taux d'épargne brute indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette ayant servi à investir. Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8 % à 15 % est satisfaisant. Celui de la commune à 15,84 % est très satisfaisant.

La capacité de désendettement est un indicateur de solvabilité financière. Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 12 ans, la situation devient dangereuse. Celui de la commune est enviable, car il est de 3,9 années.

SOCIAL >

## Convention territoriale globale

La signature de la Convention territoriale globale, par la ville, la Caf, Pôle emploi et le Centre communal d'action sociale, a été renouvelée pour la période 2023-2026 le vendredi 12 mai à l'Hôtel de Ville.

Cette convention est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Au regard du diagnostic partagé élaboré dans le cadre de la Convention territoriale globale, les besoins du territoire ont été identifiés en matière de :

- petite enfance ;
- enfance jeunesse ;
- soutien à la parentalité ;
- handicap et promotion de la santé ;
- emploi et formation ;
- animation de la vie sociale ;
- logement et cadre de vie ;
- inclusion numérique et accès aux droits.

Les enjeux du territoire émanant de ce diagnostic sont les suivants :

- renforcer l'attractivité de la commune par la valorisation des services aux familles ;
  - développer l'interconnaissance et la dynamique partenariale en accompagnant l'animation de réseaux d'acteurs ;
  - co-construire un parcours enfance-jeunesse.
- Ce renouvellement s'inscrit dans la continuité de la première Convention territoriale globale définie pour 2019-2022.



LABEL >

## Villes et villages fleuris

À l'occasion de la cérémonie de remise des prix du label Villes et villages fleuris - qualité de vie, la commune a été distinguée avec le niveau 3 fleurs le mercredi 5 avril à l'Hôtel de Région.

Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Les critères évaluent :

- la démarche globale de valorisation communale ;
- les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des visiteurs et des acteurs pouvant être concernés ;
- la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement ;
- les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité ;
- les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (patrimoine, mobilier, voirie, façades, enseignes...);
- la cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Plus d'infos sur [www.villes-et-villages-fleuris.com/les-criteres-devaluation](http://www.villes-et-villages-fleuris.com/les-criteres-devaluation)



Remise du label par François De Canson, vice-président du Conseil Régional à Françoise Maurice, conseillère municipale.

CLASSEMENT >

## Draguignan, ville ensoleillée

Parmi les 30 villes de France les plus ensoleillées, Draguignan se hisse à la 16<sup>e</sup> place. Après un classement sur les villes les plus pluvieuses de France, la plateforme de voyages Holidu a décidé de réitérer l'expérience en prenant cette fois-ci en compte le soleil. Parmi les 30 villes sélectionnées, 23 se situent en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Retrouvez le classement sur <https://bit.ly/3JRbmlQ>

URBANISME >

## Avis d'enquête publique

Une enquête publique se déroule jusqu'au 2 juin au service Urbanisme du centre Joseph Collomp, concernant la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme pour le projet de reconversion de la carrière de la Granégone en installation de stockage de déchets inertes. Pierre Monnet, commissaire enquêteur, vous recevra au centre Joseph Collomp de 14h à 17h les :

- mardi 2 mai ;
- mercredi 10 mai ;
- mardi 16 mai ;
- mercredi 24 mai ;
- vendredi 2 juin.

Plus d'infos sur [www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/urbanisme-habitat/plan-local-d-urbanisme-modifications](http://www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/urbanisme-habitat/plan-local-d-urbanisme-modifications)



Vue aérienne du site de la Granégone

SCOLAIRE >

## Les chemins du bien-être

Dans le cadre de la 6<sup>e</sup> édition du projet école des quartiers prioritaires, la ville propose aux 311 élèves des écoles Mireur, Pagnol, les Marronniers et Pasteur, des ateliers autour du thème "les chemins du bien-être, prendre conscience de son être". L'objectif de ce projet est de faire découvrir aux élèves différents supports sur le thème du bien-être. Dans ce cadre, plusieurs intervenants animent le programme conjointement établi entre la ville et les enseignants. L'Éducation nationale a défini le thème conducteur et la commune a proposé un projet en adéquation avec les écoles.

Pour ce faire, plusieurs ateliers ont été proposés aux élèves :

- aromathérapie et découverte des senteurs ;
- méditation, découverte des instruments de musique ;
- randonnées contées ;
- langue des signes ;
- équithérapie.

Une exposition retraçant les savoirs acquis sera inaugurée le 13 juin à 18h, et sera visible jusqu'au 24 juin à l'Hôtel de Ville.



HANDICAP >

## Un accueil de jour pour les personnes en situation de handicap

La résidence Association des paralysés de France handicap du Petit Plan accueille des personnes à la journée depuis le mois de janvier. Ce nouveau service vient compléter l'offre de l'accueil à l'année que propose la structure depuis 2008.

Cet accueil de jour non médicalisé propose des activités collectives et un accompagnement individuel répondant aux besoins de personnes en situation de handicap. Les bénéficiaires sont accueillis dans la limite de 3 personnes par jour, à raison de 2 jours par semaine minimum, suivant un planning individualisé.

Les personnes intéressées doivent avoir reçu une orientation spécifique de la part de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (MDPH). Un dossier de demande d'admission est à demander à la résidence du Petit plan.

Contact  
Résidence du Petit Plan - 999, allée Jean Zay  
04 94 39 43 50  
[accueil-jour.draguignan@apf.asso.fr](mailto:accueil-jour.draguignan@apf.asso.fr)



LOGEMENT >

## Trouver des solutions de logement

Une charte inter bailleurs a été signée le vendredi 14 avril à l'Hôtel de Ville. Un dispositif de relogement dans le cadre de la lutte contre l'habitat dégradé.

La ville met en œuvre depuis plusieurs années différentes opérations immobilières au sein du volet habitat du dispositif national Action cœur de ville avec :

- des aides incitatives dans le cadre de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) sur la période 2018-2023 ;
- une phase coercitive avec une concession d'aménagement mise en place en 2023 et prévue sur 12 ans.

Il est donc à présent nécessaire de trouver des solutions de relogement pour les ménages locataires occupant les îlots dégradés. Une cinquantaine de ménages est concernée, la plupart aux revenus modestes. La mobilisation du parc social semble ainsi particulièrement adaptée.

Le relogement des familles constitue un enjeu collectif en vue d'assurer la qualité des parcours résidentiels, tenant compte des situations familiales, financières et des souhaits des ménages.

Ces opérations s'inscrivent dans une démarche volontaire et structurante de la commune pour revitaliser son centre-ville et lui redonner une attractivité ainsi qu'un rôle moteur au sein de son agglomération, en agissant notamment sur l'amélioration de l'habitat en général et sur la lutte contre l'habitat indigne en particulier.



Les signataires de la charte (assis de gauche à droite) : Christine Niccoletti, vice-présidente du Conseil départemental du Var, Évence Richard, préfet du Var, Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christine Prémoselli, 1<sup>re</sup> adjointe, et Alain Hainaut, adjoint délégué aux Affaires sociales et vice-président du Centre communal d'action sociale. (debout) les bailleurs sociaux du territoire ainsi que Michel Ponte, conseiller municipal délégué à l'Aménagement urbain et président de la SAIEM.

## Une nouvelle résidence étudiante

Dans le cadre du programme Action cœur de ville, le bâtiment situé au 63, rue de Trans est en cours de transformation en résidence étudiante proposant 20 logements.

Cette offre vient compléter celle proposée par la Villa des Moulins et ses 63 logements. La nouvelle résidence étudiante contribuera à la diversification de l'offre en proposant 10 T1 et 10 T2, tout en participant au renforcement du futur Pôle d'enseignement supérieur de la Dracénie.

En complément, deux commerces seront réalisés en rez-de-chaussée de l'immeuble dans le but d'enrichir l'offre de locaux commerciaux, en cohérence avec la stratégie de redynamisation de la rue de Trans.

Le démarrage des travaux, conduit par la SAIEM, a débuté au premier trimestre 2023 pour une rentrée des étudiants en septembre 2024.

Coût des travaux: 2 867 249,68 € TTC, financés à hauteur de :

- 320 720 € par Action logement ;
- 180 000 € par la Ville ;
- 84 000 € par Dracénie Provence Verdon agglomération ;
- 40 400 € par l'État ;



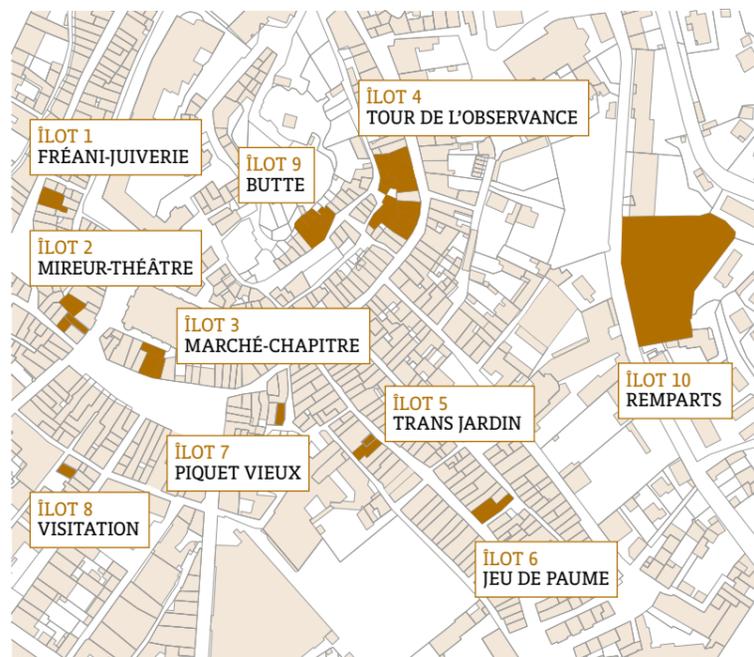
## Régénération du cœur de ville

Consciente des enjeux de requalification du cœur de ville, la commune a confié à la Société anonyme d'économie mixte (SAIEM) l'aménagement de 10 îlots afin de réhabiliter 59 logements et d'en construire 46.

L'objectif de ce projet d'envergure est de lutter contre l'habitat dégradé et d'intervenir en faveur de la diversification de l'offre de logement, tout en aménageant les espaces publics et en tenant compte des enjeux commerciaux. En effet, lorsque les immeubles concernés possèdent des rez-de-chaussée, l'installation de commerces sera favorisée.

Prévue sur 12 ans, cette concession d'aménagement complète l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain ainsi que le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale, et s'inscrit dans le dispositif "Action cœur de ville".

Le coût global s'élève à 19 533 582 € TTC, financé par la commune à hauteur de 745 732,25 € TTC par an.



L'opération porte prioritairement sur 10 îlots, immeubles et secteurs à rénover.

## Résidence Le Loubet

Des travaux de réhabilitation thermique au sein de la résidence Le Loubet se sont déroulés de mai à octobre 2022. Un gain énergétique et financier pour les locataires.

Le chantier engagé par la SAIEM comprend une reprise de la façade avec isolation thermique par l'extérieur, la reprise de la toiture pour garantir l'étanchéité et le remplacement d'éléments de plomberie et de ventilation. Ces opérations permettent un gain de plus de 60 % sur l'étiquette Diagnostic de performance énergétique ainsi qu'une économie annuelle moyenne de :

- 420 € pour les T2 ;
- 520 € pour les T3 ;
- 600 € pour les T4 ;
- 570 € pour les T4 ;
- 740 € pour les T5.

Les loyers sont inchangés, seule une contribution fixe d'une dizaine d'euros est demandée pendant 15 ans en compensation du montant des travaux de ce chantier qui s'élève à 790 869,65 € TTC. Cette contribution est appliquée depuis début 2023, afin que les locataires aient déjà pu constater la diminution de leur facture d'électricité.

La loi fixe cette contribution au maximum à la moitié de l'économie calculée, mais la SAIEM a fait le choix de n'appliquer que la moitié de cette somme.



## Nouvelle caserne pour les pompiers

Le nouveau centre d'incendie et de secours prendra place sur le terrain de football jouxtant le collège Jean Rostand et accueillera une équipe de 150 sapeurs-pompiers.

Prévue sur un terrain mis à disposition gratuitement par la ville, la caserne des pompiers comprendra deux bâtiments pour un coût estimé à près de 5 millions d'euros. L'espace comprendra deux bâtiments agencés en forme de "L", d'une superficie totale de 2 500 m².

Le futur centre d'incendie et de secours dracénois s'inscrit dans une démarche écoresponsable, pensée par l'atelier des "Nouveaux architectes of Marseille" (NAOM). Des panneaux photovoltaïques et solaires thermiques seront installés. Ils fourniront une partie de l'eau chaude et de l'électricité du complexe. Concernant les matériaux, ils sont issus de filières de la région, du Var ou des départements alentours.

Le démarrage prévisionnel du chantier est prévu d'ici le 2<sup>e</sup> semestre 2024.



## La combe du Cade

Le Département procède depuis fin mars à l'aménagement de la voie de la Combe du Cade pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

Ce chantier permettra la sécurisation du carrefour et l'amélioration des conditions d'accès à la voie communale, notamment pour les usagers venant de Lorgues. Le projet prévoit également un dévoiement du réseau d'eau potable ainsi que la dépose de deux supports Telecom et l'enfouissement du réseau Télécom. Ces travaux seront sans impact quant à l'alimentation en eau ou Telecom des riverains.

En fonction des différentes phases de travaux, quelques perturbations de circulation et d'accès peuvent être engendrées. Néanmoins un accès piétons sera maintenu pendant les phases de terrassement et l'accès voiture sera rétabli tous les soirs.

Montant des travaux : 95 682 € TTC.



Voir légende ci-après.

## Entretien de voirie

Au cours du mois d'avril, les chemins de l'Ubac, Legoff et du Parigaou ont fait peau neuve.

Près d'1 km linéaire de revêtement a été repris dans le cadre du programme d'entretien annuel de la voirie communale pour un montant global de 77 000 € TTC.



## Le cimetière paysager s'agrandit

L'inauguration de l'extension du cimetière paysager s'est déroulée le mardi 14 mars dernier.

Afin de satisfaire les demandes futures d'accueil des différentes concessions, ces travaux ont permis de créer :

- 328 emplacements pour le carré oecuménique ;
- 48 emplacements pour le carré israélite ;
- 58 emplacements pour le carré musulman ;
- 200 columbariums.

Le montant de ce chantier, engagé de fin 2020 à fin 2022, s'élève à 800 000 € TTC.



Inauguration en présence de Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, et de Christine Prémosselli, 1<sup>re</sup> adjointe, entourés d'agents communaux.

## Aménagement de la Nartuby

Après avoir procédé au dévoiement des réseaux d'eaux usées de mars 2022 à février 2023, le Syndicat Mixte de l'Argens poursuit son chantier d'envergure dédié à la lutte contre le risque inondation jusqu'en 2025.

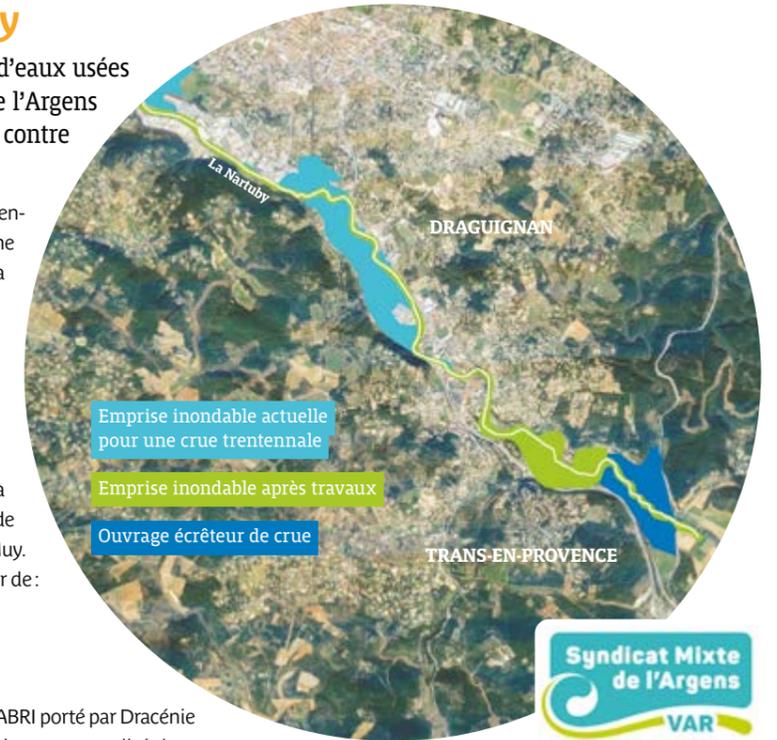
L'objectif des travaux conduits à Draguignan et à Trans-en-Provence par le Syndicat Mixte de l'Argens est d'offrir une protection contre les crues trentennales, soit une crue qui a 1 chance sur 30 de se produire dans l'année. Concrètement, le lit de la Nartuby ne débordera plus en cas de crue de 180 m<sup>3</sup>/secondes, en sachant que le secteur Gémio est inondé à partir de 45 m<sup>3</sup>/secondes. Pour ce faire, les ponts et passerelles seront réhabilités et la Nartuby sera élargie et approfondie sur 4 km.

Parallèlement, un ouvrage écrêteur de crue sera construit à Trans-en-Provence afin de retarder de plus d'une heure le pic de la crue sur les communes à l'aval, notamment La Motte et Le Muy. Ce chantier d'un montant de 36 M € TTC est financé à hauteur de :

- 40 % par l'État, la Région et l'Agence de l'eau ;
- 60 % par Dracénie Provence Verdon agglomération via la taxe Gemapi.

En complément de ces mesures de protection, le dispositif ALABRI porté par Dracénie Provence Verdon agglomération propose un diagnostic gratuit et personnalisé dans la réduction de la vulnérabilité des logements privés face au risque inondation.

Infos et prises de rendez-vous sur [alabri-dracenie.com](http://alabri-dracenie.com)



### EXEMPLES DE CONSTRUCTION ET MODIFICATIONS



Pont Incapis  
Construction d'un pont hors d'eau



Élargissement du lit de la rivière au Pont de Lorgues



Seuil de la Foux : élargissement de la berge en rive droite et rétablissement de la prise d'eau

### SECTEURS ET OUVRAGE CONCERNÉS PAR LES TRAVAUX



Modification de 8 ouvrages

Suppression de 3 ouvrages

Sur 4 km : élargissement, approfondissement et restauration

Suppression de 5 seuils et adaptation de la prise d'eau du canal du plan

Construction de la mesure compensatoire hydraulique (barrage)



## HALTÉROPHILIE

## Challenge avenir

Le 3<sup>e</sup> challenge avenir regroupant les clubs de Draguignan, Aix-en-Provence, Marseille, Toulon, de Pelissanne s'est déroulé au complexe Saint-Exupéry le 19 mars dernier. Une compétition d'haltérophilie ouverte aux débutants jusqu'au niveau régional et aux minimes de tous niveaux.

6 athlètes de l'ASPTT de Draguignan se sont particulièrement illustrés à cette occasion :

- U13 : Lucio Salvatici, 1<sup>er</sup> des moins de 61 kg et remporte la coupe du meilleur U13 toutes catégories confondues ainsi que Morgan Fouquet, 1<sup>er</sup> des moins de 73 kg ;
- U15 : Tom Vollekint, 1<sup>er</sup> des moins de 67 kg et remporte la coupe du meilleur cadet ;
- U17 : Toni D'ingrado, 1<sup>er</sup> des moins de 67 kg et remporte la coupe du meilleur U17.
- Chez les débutants faisant leurs premiers pas sur les plateaux, Jimmy Cadieu termine 1<sup>er</sup> des plus de 109 kg, et Ange Emmanuel n'a pas pu valider sa performance des moins de 109 kg mais a tout de même réalisé un record de 114 kg à l'épaulé.

Bravo à toute l'équipe pour leur performance et leur attitude.



## SKATEBOARD

## Aloha skateboard cup

Une étape de l'Aloha skateboard cup s'est déroulée à Draguignan le dimanche 19 mars, en collaboration avec le club local Skatecore Syndicate.

Le Dracénois Sloan Plault a décroché la première place du podium en Bowl parmi la cinquantaine de participants venus s'affronter en street et en bowl en catégorie fille et garçon. Il remporte donc sa place pour la finale à Marseille le 18 juin prochain.

Ce championnat pour les moins de 16 ans est organisé par l'association Aloha Skateboard Club à travers toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La compétition n'est pas la priorité de ce championnat qui est fait pour se retrouver et passer des journées ensemble dans la bonne humeur et le partage.

Les 3 premières étapes ont également été des dates de détections régionales afin de permettre aux coaches de recruter les prochains skateurs de l'équipe de France régionale. La tournée Aloha se poursuit avec encore 4 dates dont la prochaine le 14 mai à Venelles.



## TAEKWONDO

## Championnat de France

Sarra Diabaté a remporté la médaille de bronze au championnat de France de taekwondo le 2 avril dernier à Lyon.

Âgée de 13 ans, la jeune dracénoise a mené quatre combats dans la catégorie cadet -55 kg qui lui ont permis d'accéder à la 3<sup>e</sup> place du podium. Licenciée au club Team Sicot de Draguignan, Sarra est également deux fois championne régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de sa catégorie en 2022 et 2023.

En mars dernier, le club s'est également classé 5<sup>e</sup> sur plus de 30 clubs lors de l'Open international de Barcelone. 9 compétiteurs sur les 13 ayant fait le déplacement ont ainsi ramené 3 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 1 médaille de bronze.

Félicitations à la jeune médaillée et au club !

## SPORT &amp; SANTÉ

## Le rendez-vous FitDays

Les FitDays feront leur retour à Draguignan le 25 juin sur les allées d'Azémar à l'occasion de la finale régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Comme chaque année, le circuit FitDays MGEN met en valeur le triathlon, sport synonyme d'équilibre et de bien-être, avec pour objectif de promouvoir le sport-santé en donnant l'envie à chacun de mieux manger et mieux bouger.

Retrouvez d'ores et déjà le programme et le formulaire d'inscription sur [www.fitdays.fr/draguignan.html](http://www.fitdays.fr/draguignan.html)



## Associer sport et santé

La commune et la Communauté professionnelle territoriale de santé resserrent leurs liens par convention autour de la Maison sport-santé au profit des personnes luttant contre un cancer.

Répondant à un appel à projets de l'Agence régionale de santé, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Dracénie Provence Verdon s'est engagée à mettre en œuvre un parcours de soins global après le traitement d'un cancer. Pour ce faire, la CPTS s'est rapprochée de la Maison sport-santé pilotée par la commune, afin d'établir un bilan et un projet d'activités physiques adaptés.

Ce parcours, individualisé en fonction des besoins de la personne, vise à réduire les risques de séquelles liés au cancer et à prévenir les éventuelles rechutes.



## PÉTANQUE / JEU PROVENÇAL

## Les 6 jours de Draguignan

Le traditionnel festival bouliste sera de retour du 17 au 22 mai. Cette année, il se déroulera sur le parking des allées d'Azémar, le boulodrome Marcel Oliver, le parking Chatoux et le stade Jean Rostand.

Au programme de ces six jours de fêtes sportives :

- 17 mai après-midi : concours partenaires - VIP 4 équipes de France présentes ;
- 18 mai matin : supranational de pétanque 3x3 ;
- 18 mai après-midi : début du National féminin 2x2 ;
- 19 mai matin : déroulement des compétitions ;
- 19 mai après-midi : finale du Supra national et finale du National féminin ;
- 20 et 21 mai toute la journée : National du jeu provençal ;
- 22 mai toute la journée : finale nationale du jeu provençal et remise des prix.

Si vous souhaitez participer ou obtenir davantage d'informations concernant ce festival organisé par l'Association bouliste des clubs de Draguignan, vous pouvez écrire à [abcdraguignan@gmail.com](mailto:abcdraguignan@gmail.com)

# Votre idée a du budget

Pour que chacun soit acteur de la vie de la cité, la commune met à votre disposition un budget participatif de 100 000 € pour financer vos projets d'intérêt général.

**Vous avez une idée ? Participez !**

## La parole vous est donnée

Le principe d'ouvrir un budget participatif est de vous permettre de vous impliquer concrètement dans la ville. C'est un dispositif de démocratie participative qui vise à ancrer la participation citoyenne au cœur de l'action publique.

La commune fait le choix de développer sa politique de démocratie participative en vous donnant à tous, à partir de 11 ans, les moyens de mettre en œuvre un projet citoyen. La transparence du processus vous donnera les clefs de compréhension de l'action publique et contribuera au développement d'une citoyenneté active.

Vous pourrez suivre toutes les étapes du processus, du mode d'instruction des projets dans le cadre de la commande publique, des contraintes et obligations légales aux méthodes de planification et de mise en œuvre.

Le budget participatif est un outil permettant de vous allouer une enveloppe budgétaire afin de réaliser les projets que vous proposez.

À Draguignan, vous disposez de 100 000 €, dans la limite de 50 000 € par projet.

Si vous avez une idée revêtant un caractère d'intérêt général pour la commune, vous pouvez la déposer sur le site dédié : [jeparticipe.ville-draguignan.fr](http://jeparticipe.ville-draguignan.fr)

Dès 11 ans, vous pouvez proposer une idée sur la thématique de votre choix, visant à améliorer le cadre de vie et le bien vivre ensemble, à l'échelle de la ville ou de ses quartiers. Un porteur de projet n'est autorisé à déposer qu'une seule proposition par an.

Après une étude de faisabilité concernant les idées déposées, vous pourrez voter parmi les propositions retenues. Le vote est ouvert dès 11 ans à toutes les personnes domiciliées ou travaillant à Draguignan.

Une fois les projets sélectionnés, la commune les réalise.

**“Avec 100 000 €, vous décidez, nous réalisons”**



## COMMENT ÇA MARCHE ?

### QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les dracénois à partir de 11 ans

Les établissements scolaires

Les travailleurs de Draguignan

Les conseils de quartier

Les étudiants, lycéens et collégiens

Les associations

### POURQUOI FAIRE ?

**Votre projet doit être d'intérêt général, il doit permettre d'améliorer le cadre de vie et le bien vivre ensemble.**

### COMMENT PROPOSER UNE IDÉE ?

Sur la plateforme [jeparticipe.ville-draguignan.fr](http://jeparticipe.ville-draguignan.fr) ou en retirant un dossier à la Mairie annexe - Place Cassin

### COMMENT VOTER ?

En ligne durant tout le mois d'octobre sur la plateforme [jeparticipe.ville-draguignan.fr](http://jeparticipe.ville-draguignan.fr)

## CALENDRIER

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin

Dépôts des idées sur la plateforme [jeparticipe.ville-draguignan.fr](http://jeparticipe.ville-draguignan.fr)

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre

Instruction des dossiers déposés

Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre

Vote pour les projets sélectionnés

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre

Annnonce des projets retenus, évaluation de la démarche et démarrage de la mise en œuvre des projets



**BUDGET PARTICIPATIF**  
[jeparticipe.ville-draguignan.fr](http://jeparticipe.ville-draguignan.fr)

# Les nouveaux commerces à Draguignan

## ATELIER DO ♦ Fournitures tricot crochet scrap



Dorothee Caviglioli  
213 rue du Combat  
04 98 10 71 88 - www.atelier-do-creation.com  
f @ atelier do création

## BOUCHERIE NOTRE-DAME



David Gramoso  
25 rue Notre-Dame-du-Peuple  
09 81 42 05 75

## LES KALLI'S ♦ Restaurant méditerranéen



Gaëlle Michel  
24 place du Marché  
06 58 05 00 94  
f @ Les Kalli's

## LILI HAPPY BOUTIQUE ♦ Vêtements pour femme



Lydia Nedic  
10 rue de la République  
04 83 11 63 98  
@ lilihappyboutique f lili happy boutique

## BOULANGERIE PAUL & GINETTE



Guillaume Girard  
376 avenue Pierre Brossolette

## FLAIR ÉLÉGANCE ♦ Toilettage canin



Mahana Amen  
871 route de Montferrat  
07 66 76 63 09  
@ flair\_elegance

## MANUFACTURE SAINT-EXUPÉRY



Pierre Vallagnosc  
53 bd Caussemille  
04 94 85 09 63  
f @ manufacture\_saintex

## PAR ICI LES GARS ♦ Prêt-à-porter homme



Anne-Sophie Bondue  
7 rue de la République  
07 68 16 01 47  
@ Par\_ici\_les\_gars f Par ici les gars

## LE PANDA TEA ♦ Bar à bubble tea



Amandine Despierres  
5 place du Marché  
07 83 55 57 49

## LE CHEESE NAAN ♦ Restauration rapide indienne



Ali Raza  
32 boulevard Jean Jaurès  
07 61 42 01 54  
f Le cheese naan  
@ @lecheesenaan83

## SEIN'GULIERE LINGERIE



Manon Majorel  
31 rue Georges Cisson - Centre Hermès  
06 22 75 35 70  
f Sein'guliere boutique @ seinguliere.boutique



**Groupes de l'opposition municipale**

**“Mieux vivre dans ma ville“**

2023 : Augmentation record des bases fiscales

Depuis 2011, les taux de la fiscalité n'ont pas augmenté. Pourtant, malgré cette louable annonce, vos impôts fonciers continuent d'augmenter ! Pourquoi ?

La revalorisation de la base des valeurs locatives est actualisée tous les ans par les services de l'État. Elle est plus importante en période d'inflation et par conséquent, elle va atteindre un pourcentage historique pour l'année 2023 avec un peu plus de 7% de taxe foncière en plus.

2023, année record de la revalorisation des bases calculées par l'État !

Ainsi, chaque année lors du vote des taux d'imposition, la municipalité annonce ne pas augmenter les impôts locaux. Mais désespérément, le contribuable dracénois voit sa feuille d'imposition augmenter. Pour s'en convaincre, s'il le fallait, il suffit juste de comparer sa feuille d'imposition d'une année sur l'autre pour s'apercevoir que la colonne “commune” ne cesse d'augmenter.

Dès lors et ce depuis le début de cette nouvelle mandature, lorsque nous engageons un débat sur ce sujet avec la municipalité, l'on nous répond laconiquement “ce n'est pas nous mais de la faute des services fiscaux !”

C'est exact, l'État gère ce calcul des valeurs locatives et en fixe le pourcentage.

Pour autant, la commune se retrouve-t-elle otage de cette (vertigineuse) variation ?

Non, en votant annuellement ses taux la commune est seule décisionnaire du pourcentage à appliquer. Et c'est bien là où le bât blesse.

Nous demandons, depuis le début de la mandature que la commune fasse le choix d'appliquer un taux inférieur du coefficient qui est le sien afin de compenser les hausses de l'État et ainsi ne pas pénaliser les propriétaires redevables.

Nous essayons un refus systématique et catégorique. Alors même que l'on incite voir contraint les propriétaires à effectuer des travaux de mises aux normes énergétiques comme de salubrité de leurs biens.

Pour la première fois, l'adjoint aux finances de la municipalité a avoué avoir grandement besoin de cette manne financière supplémentaire des taux pour équilibrer les finances.

A croire que finalement la capacité financière de la commune ne serait peut-être pas aussi confortable et exemplaire que ce que l'on voudrait nous le laisser penser en matière de “bonne” gestion ?!?

Il n'en demeure pas moins que les dépenses d'équipement par habitant à Draguignan sont inférieures de 60,00 € par rapport à la moyenne nationale.

Contribuer à payer toujours plus d'impôts pourrait se justifier si dans la balance, les investissements et efforts de la collectivité étaient en adéquation avec ce que nos concitoyens sont en droit d'attendre, tant en matière d'amélioration du cadre de vie que de services à la population.

Est-ce vraiment le cas ?

Alors oui, si elle le souhaite, la Ville de Draguignan pourrait tout à fait diminuer son taux de taxe afin de compenser les bases inflationnistes de l'État, ne serait-ce que pour améliorer l'attractivité de la ville et le pouvoir d'achat des contribuables redevables !

NB : L'adresse mail qui figurait à la fin de nos tribunes jusqu'à présent n'étant pas correcte et ce, depuis de nombreux mois, nous vous invitons à nous contacter vers à l'adresse suivante :

christine.villelongue@ville-draguignan.fr

**Les élus du groupe  
“Mieux dans ma ville“  
Jean-Bernard Miglioli  
Christine Villelongue  
René Dies  
Camille Diquelou  
Jean-Daniel Santoni**

**“Génération Draguignan“**

Ces deux mois auront été marqués par un sujet national : celui de la réforme des retraites. Sujet national, mais aux conséquences locales à en voir l'ampleur des mobilisations dans notre ville, manifestations dont le caractère pacifique et respectueux doit être rappelé. Cette réforme brutale est cautionnée par la majorité municipale qui appartient désormais à la Macronie, à en croire les derniers ralliements. Le moment venu, il faudra que les électeurs gardent cette vérité politique à l'esprit.

Ils se souviendront aussi d'une moitié de mandat pour rien, où il ne s'est pas passé grand-chose à Draguignan. Il est vrai que beaucoup se plaignent d'une ville de moins en moins propre, plongée dans un certain immobilisme et dans laquelle le communautarisme gagne du terrain. Ceux qui sont attachés à la quiétude d'une ville où il faisait bon vivre nous alertent chaque jour sur la montée des incivilités et des violences.

Enfin, la bétonnisation à marche forcée dans certains quartiers est une source d'inquiétude pour de nombreux dracénois, que ce soit pour leur cadre de vie ou en raison de l'atteinte à la valeur de leurs biens lorsqu'ils sont à proximité de programmes immobiliers neufs, peu cohérents et plutôt de mauvais goût. Le risque de livrer le quartier Sainte-Barbe aux promoteurs et de détruire le dernier poumon vert de Draguignan, lieu de promenade et de repos de beaucoup de familles, est de plus en plus avéré. À ce propos, l'absence de concertation ne fait qu'alimenter un désagréable sentiment d'opacité. Il s'agira d'un sujet important dans les mois à venir.

Les échéances se préparant tôt, j'invite ceux qui souhaitent s'impliquer, qui ont des idées et des projets pour notre ville, à nous contacter.

**Groupe Génération Draguignan**

**“Draguignan Plus Loin Ensemble“**

Le Caramantran est parti en fumée.

Le 4 mars 2023, Draguignan a fait brûler son “Caramantran” à l'occasion de la clôture du carnaval. Il est accusé de tous les maux de l'hiver (épidémie, récoltes, gel, sécheresse...). Nous voilà donc repartis théoriquement sur des bases saines. Malheureusement toutes nos préoccupations du quotidien ne se sont pas dissipées dans la fumée. Les mouvements sociaux majeurs de ce début d'année, malgré les enjeux, ne doivent pas non plus nous faire oublier nos dossiers locaux en cours qui avancent à bas bruit. Face à la démonstration navrante de nos représentations nationales dans l'instruction de la réforme des retraites, ne délaissions pas nos problématiques dracénoises.

Le traitement de nos déchets demeure encore un défi majeur à relever. Le contexte est contraignant : fermeture de la décharge du Balançon, plan régional de déchets qui impose une réduction de 50 % des volumes d'ordures ménagères à enfouir ; des solutions nouvelles doivent être mises en œuvre. Gardons à l'esprit l'expérience malheureuse de la région de Fayence qui vient de perdre le soutien des instances régionales pour le projet similaire de traitement des déchets “Valor Pole”. Ce programme a perdu l'adhésion des collectivités et suscite même leur opposition. L'intérêt général est de moins en moins évident pour des structures surdimensionnées (le mieux étant l'ennemi du bien). Dans un contexte de restrictions d'eau et un ralentissement urbanistique à venir, un effort de réduction de nos déchets nous est demandé. Il faut vraiment calibrer ces prochaines structures au juste besoin. Effectivement nous devons trouver une réponse appropriée pour gérer nos déchets sur place. Néanmoins, nous avons besoin de garanties quant à la préservation de la qualité de l'air afin de se prémunir d'éventuels impacts sur notre santé. Par contre, la

maitrise de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) passe par la fin du ramassage en “porte à porte”. Certes, ce sont de nouveaux réflexes à acquérir. A ce jour 103 Points d'apport volontaire (PAV) sont installés sur Draguignan. Cependant, il est urgent d'adapter leur répartition et leur type afin de répondre aux situations particulières (handicaps, vieillesse...).

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) n'étant plus adaptée aux enjeux actuels, elle devrait faire l'objet d'une révision. Elle prescrit un quota minimum de logements sociaux pour les communes de plus de 3500 habitants. Cette obligation nous impose un volume de logements sociaux beaucoup plus important que le besoin local recensé. Le non-respect de cette obligation nous inflige des pénalités qui amputent nos budgets. Par ailleurs, au regard du déficit pluviométrique, 9 communes viennent de geler les permis de construire pour une durée de 4 ans. Effectivement, la ressource en eau va devoir être gérée au plus juste en jugulant la démographie sur les régions en tension. Nous venons à peine de passer le cap de la mi-mandat que notre majorité se disperse déjà. Effectivement, les élus majoritaires convoquent des commissions qui se voient reportées car ces derniers ne se déplacent même plus. De plus en plus d'événements locaux (vernissage, inauguration) se déroulent sans aucune représentation des 31 élus municipaux majoritaires. Nous avons probablement atteint les limites des cumuls excessifs de mandats.

Je vous souhaite à toutes et tous un très beau printemps et une joyeuse fête de la sainte Hermentaire à venir.

**Frédéric Renaud  
DPL\*  
\*Draguignan,  
Plus Loin ensemble (Facebook)  
frederic.renaud@ville-draguignan.fr**

**Groupe de la majorité municipale**

**“Draguignan au cœur“**

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

L'inflation des coûts de production des repas de cantine n'affecte pas les familles toujours plus nombreuses à bénéficier de ce service communal dans les maternelles et les écoles primaires de la ville. La charge financière supplémentaire est en effet totalement assumée par le budget de la ville dans le cadre de son action en faveur de la réussite scolaire et éducative de tous les enfants. Notre groupe majoritaire a fait ce choix qui se conjugue avec celui de ne pas repercuter l'augmentation du coût des repas sur les tarifs afin d'épargner aux familles des dépenses supplémentaires.

Cette décision nous semble d'autant plus nécessaire que d'autres indicateurs sociaux semblent témoigner de difficultés accentuées auxquelles la ville s'efforce de répondre dans ses actions pour tous, tandis que le Centre communal d'action sociale met en œuvre son “Plan pouvoir d'achat” pour épauler les plus fragiles.

Les Dracénoises et les Dracénois sont au cœur de l'action municipale avec la volonté d'avoir une ville en bonne forme dans le centre-ville comme dans les secteurs pavillonnaires, dans les zones naturelles comme les espaces résidentiels. Il s'agit pour nous de piloter la gestion quotidienne de proximité sans jamais nous départir de l'avenir que nous devons toujours avoir à l'esprit.

Nous voulons faire évoluer notre territoire vers un modèle de développement centré sur ses habitants, le déploiement de leurs capacités individuelles, le renforcement des liens qui les unissent, l'enrichissement des milieux de vie permettant leur épanouissement. Toutes nos pensées sont inspirées par cette volonté : développer une nouvelle forme de souveraineté territoriale fondée sur un dynamisme économique qui soit le socle d'une protection sociale et environnementale renouvelée à l'échelon local.

Relever ce défi est indissociable d'une politique participative ambitieuse, pour que l'implication de chacun permette à tous de résoudre les petits problèmes du quotidien qui font la réussite des grands projets pour demain.

L'élimination des déchets illustre parfaitement cette ambition qui ne peut se résumer à une équation : le geste de chaque usager est une partie de la solution pour réduire le poids de chaque poubelle. Dans le même temps, la création du Pôle de transition environnementale devrait permettre de conjuguer traitement des déchets en chaudière avec le développement sur le territoire d'une économie circulaire créatrice d'emplois et vertueuse en terme énergétique. La lucidité doit primer même si pour cela, il faut faire preuve d'autant d'endurance et de persévérance que de sincérité et de sagacité pour expliquer le projet.

Le fait est qu'il est aisé de faire l'économie du principe de réalité lorsqu'on n'est pas en responsabilité. Le fait est que les postures d'opposition systématique sont souvent l'apanage de ceux qui sont dupes de leur imagination au point qu'elle finit par altérer leur jugement. Le fait est que les beaux parleurs sont souvent animés par ce genre de certitudes qui ne vise qu'à l'effet et qui s'épuise dans un bon mot sans inspirer véritablement confiance.

Dans ces conditions, nous faisons le choix d'opposer le calme et la dignité aux égarements tout en attendant que la raison et le temps éclairent les habitants sur leurs véritables intérêts.

Animée par la volonté d'être à l'écoute de tous, notre équipe porte l'ambition de faire avancer Draguignan dans le bon sens pour garantir une action équilibrée au bénéfice des Dracénoises et des Dracénois.

**Le groupe  
“Draguignan au cœur“**

**VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS**

- > **Rendez-vous avec le Maire**  
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?  
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- > **Boîte aux lettres**  
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?  
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**
- > **Internet**  
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**
- > **Permanences des adjoints au Maire**  
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

**LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN**

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 6 MAI AU 15 JUILLET 2023

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 6 au 13/05	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 13 au 20/05	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin Saint-Jaume	04 94 68 13 51
Du 20 au 27/05	Pharmacie PROVENÇALE	Résidence Notre Dame du Peuple Avenue Saint-Hermentaire	04 94 67 15 70
Du 27/05 au 3/06	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 3 au 10/06	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 10 au 17/06	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 17 au 24/06	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 24/06 au 1 <sup>er</sup> /07	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 1 <sup>er</sup> au 8/07	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Commercial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 8 au 15/07	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59

**PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH**

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville. Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

**URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE**

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés. N° unique : **0892 566 766**

**ALERTE MÉTÉO FRANCE**

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00** - Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

**CONTACT MAGAZINE**

Mairie de Draguignan  
Direction de la Communication  
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan  
Tél. : 04 94 60 31 66  
www.ville-draguignan.fr  
Magazine d'information municipale de la Ville de Draguignan  
Édition N°63 - mai 2023

Directeur de la publication :  
Richard Strambio, maire de Draguignan  
Rédacteur en chef : Maud Jecker  
Rédaction : Jeremy Veloso  
Agenda : Régine Alquier  
Photos : Gaël Delaite  
Michel Delannoy (photo de gauche couverte / page 5)  
Conception graphique : Philippe Bérenger  
Impression : Groupe Riccobono - 83490 Le Muy  
Distribution : Mediapost  
Tirage : 22 000 exemplaires  
Dépôt légal à parution

**ALLO MA VILLE**

**HÔTEL DE VILLE**

Accueil  
04 94 60 31 31  
Affaires scolaires  
04 94 60 20 36  
Animation  
04 94 60 31 59  
Bâtiments communaux  
04 94 60 20 70  
Cabinet du maire  
04 94 60 31 29 / 39  
Contrat local de santé  
04 94 60 20 30 / 31 77  
Communication  
04 94 60 31 66  
Documentation archives  
04 94 60 20 07  
Domaine public  
04 94 60 20 88  
Enfance, jeunesse et sports  
04 94 60 31 77  
Environnement  
04 94 60 20 83  
État civil  
04 94 60 31 04  
Espace associations  
04 94 60 20 21/31 77  
Guichet familles  
04 94 60 20 24  
Nettoyement  
04 94 60 20 87  
Petite enfance  
04 94 60 20 44  
Pôle activités adaptées  
04 94 60 20 25 / 31 77  
Ressources humaines  
04 94 60 31 31  
Secrétariat des élus  
04 94 60 31 51  
Urbanisme  
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53  
Voirie et réseaux divers  
04 94 60 20 63

**CULTURE**

Chapelle de l'Observance  
04 94 84 54 31  
HDE du Var  
04 83 95 34 08  
Maison du bourreau  
04 94 84 54 31  
Musée de l'Artillerie  
04 83 08 13 86  
Musée des ATP  
04 94 47 05 72  
Office intercommunal de tourisme  
04 98 105 105  
ORGANUMMusEum  
04 94 84 54 31  
Pôle culturel Chabran  
04 83 08 30 40  
Théâtres en Dracénie  
04 94 50 59 59

**INFORMATIONS JEUNESSE**

Info Jeunes  
04 94 68 27 00  
Maison de l'étudiant  
04 94 76 19 05

**TRANSPORTS**

Transports en Dracénie  
04 94 50 94 05  
Centrale Taxis Dracénie  
04 94 68 68 68

**SÉCURITÉ-URGENCES**

Commissariat Police 17  
ou 04 94 39 44 00  
Police municipale  
04 94 68 88 52  
(demandes d'interventions)  
04 94 60 61 64  
(services administratifs)  
Pompiers 18  
SAMU 15  
Dépannage électricité :  
ErDF 09 726 750 83  
Dépannage gaz :  
GrDF 0800 473 333  
Véolia eau 0 969 329 328

**CCAS (Centre communal d'action sociale)**

Du lundi au vendredi,  
de 8h à 17h.  
04 94 50 42 20

**POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ**

267, avenue de Verdun  
Centre administratif Chabran  
Renseignements et RDV  
au 04 98 10 29 20

**DÉFENSEUR DES DROITS**

M. Richard Godet, délégué du Var,  
267, avenue de Verdun  
Centre administratif Chabran  
Le mercredi toute la journée  
Tél. : 04 83 95 33 00  
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :  
- au Centre Joseph Collomp  
Place René Cassin  
- au 267, av. de Verdun - Centre administratif Chabran  
- au Palais de justice  
- au Commissariat de la Police nationale  
Tél. : 04 94 60 31 31  
ou 04 98 10 29 20

**CIP HAUT CENTRE VAR**

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie 247 rue Jean Aicard  
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

**ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)**

CCAS  
Centre communal d'action sociale  
Du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
04 94 50 42 20

**ORDRE DES AVOCATS**

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales  
04 94 603 272  
Victimes d'une infraction pénale  
04 94 603 270

Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.

Villes et Villages Fleuris  
Papier recyclé

À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site [www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine](http://www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine).

ville.draguignan @VilleDraguignan

**à Draguignan**

# la fête des voisins

vendredi 2 juin 2023

Ville de Draguignan

[www.lafetedesvoisins.fr](http://www.lafetedesvoisins.fr)

Logos: République Française, Europe, AMF, Century 21, Vico, Haribo.

# FESTIVAL BOULISTE de Draguignan



Ville de Draguignan

17 au 22 Mai 2023 •

PARKING DES ALLÉES D'AZÉMAR  
JARDIN ANGLÈS

## PROGRAMME PÉTANQUE

### MERCREDI 17 MAI

- 15h > Concours des partenaires suivi d'un cocktail musical

### JEUDI 18 MAI

- 9h > Supranational de la ville de Draguignan 3x3  
Limite à 320 équipes  
8 000 € + FDP + lots  
Inscription en ligne sur [www.petanquefrancaise.com](http://www.petanquefrancaise.com)
- 14h > National féminin de Draguignan 2x2  
Limite à 128 équipes  
2 500 € + FDP + lots  
Inscription en ligne sur [www.petanquefrancaise.com](http://www.petanquefrancaise.com)
- 15h > Fédéral pétanque "Autocar Bleu Voyages" 3x3  
Concours A et B - Limite à 64 équipes  
1200 € + FDP  
Inscription au 06 49 47 15 78 ou sur place jusqu'au 26 mai 14h

### VENDREDI 19 MAI

- 9h > Reprise du Supranational 3x3
- 10h > Reprise National féminin 2x2
- 9h30 > Fédéral pétanque mixte 3x3 (poules)  
Concours "SOMIC"  
1000 € + FDP  
Inscription au 06 49 47 15 78 ou sur place jusqu'au 18 mai 20h

### DIMANCHE 21 MAI

- 9h30 > Fédéral pétanque 2x2 (poules)  
Concours "ARTHURIMO"  
800 € + FDP  
Inscription au 06 49 47 15 78 ou sur place jusqu'au 28 mai 20h

## PROGRAMME JEU PROVENÇAL

### SAMEDI 20 MAI ET JOURS SUIVANTS

- 9h > National de la ville de Draguignan 3x3  
6° Souvenir Jo Cavalière  
8 000 € + FDP + lots  
Inscription en ligne sur [www.superchallenge.fr](http://www.superchallenge.fr)
- 14h > Fédéral - 2° Souvenir Jules Castellan 3x3  
1 000 € + FDP  
Inscription au 06 49 47 15 78 ou sur place jusqu'au 20 mai 15h

Contact : 04 94 47 28 12 - 06 49 47 15 78  
[abcdraguignan@gmail.com](mailto:abcdraguignan@gmail.com)

